

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2025**

Régulièrement convoqué le 14 mai 2025, le conseil municipal s'est réuni le 21 mai 2025 à 20h00, sous la présidence du maire, Michèle DORIN.

Présents : Alain BAMET, Jean-Charles CLAUDEL, Julie JUGNET (arrivée à 21h45), Antoine BELICARD, Philippe CACCIABUE, Joëlle DAILLY, Vincent JACQUET, Charlène JENLINSKI-TISSIER.

Excusés : Sébastien PRADES, Thierry SERRA.

Mme Charlène JENLINSKI-TISSIER est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 02 avril 2025 a été approuvé par le Maire et la secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation de l'Association « Vent libre en Vallons »
- Modification des statuts du SIVOS
- Questions diverses

1) Présentation de l'Association « Vent libre en Vallons »

Nous accueillons Gérard ROUX, président de l'Association « Vent libre en Vallons », Morgane BLAIN, habitante de St Pierre le Vieux, et Dominique LECOMTE de Dompierre les Ormes pour une présentation de l'association créée le 4 décembre 2024.

Morgane BLAIN présente leur argumentaire contre les éoliennes. Les 3 personnes se retirent à 20h40.

En raison de l'arrivée décalée de l'adjointe chargée des affaires scolaires et présidente du SIVOS des Grosne, nous modifions l'ordre de passage des différents points en commençant par les différentes informations et les questions diverses.

2) Questions diverses

➤ **Validation devis panneaux photovoltaïques**

Le devis a été actualisé pour installer des panneaux d'une puissance de 33Kw sur le toit du hangar. La commission « bâtiments » a travaillé sur les différents devis avec Monsieur PETIT du SYDESL. Après étude, le devis ALHENA d'un montant de 32 900€ est retenu.

L'objectif est de pouvoir autoconsommer une partie de la production et si possible de vendre le surplus. Une prime à l'autoconsommation sera sollicitée. Le devis est validé à l'unanimité.

Internet doit être installé pour le bon fonctionnement. Nous devons demander si cette installation entrera dans notre contrat d'assurance actuel. Un contrat de maintenance est à prévoir.

➤ **Courrier EPAGE pour le seuil et pont d'Ecussols**

Nous devons informer l'établissement EPAGE de notre décision en ce qui concerne l'arasement du seuil situé dans la Grosne en amont du pont d'Ecussols. Le seuil présente des signes de dégradation importants et s'il n'était pas arasé, il devrait être l'objet d'une remise en état.

Le pont ne nous semble pas en très bon état et un avis a été sollicité auprès du service départemental spécialisé sur ce type d'ouvrage. Il s'avère que la construction de ce pont est de bonne facture mais néanmoins, quelques travaux sont à envisager dessous (re jointement sous la voûte et au pied).

L'étanchéité est le problème le plus important et devra être traitée rapidement par la réfection complète de la chaussée.

Aux abords de l'ouvrage, une petite érosion sous un aqueduc amont rive gauche et sous le mur en retour amont rive droite seront à combler. Ces travaux devront être effectués par une entreprise spécialisée.

Un courrier adressé à EPAGE autorisant l'arasement du seuil et demandant la prise en compte dans ces travaux très spécialisés (hors réfection de la chaussée) dans le cadre de cette intervention dans la rivière est validé.

➤ **Ouverture samedi de la Poste et de la Mairie**

A la demande des agents concernés, le conseil a étudié la possibilité de fermer la Mairie et la Poste tous les samedis. Les chiffres de fréquentation du samedi à la Poste sont très faibles et ne justifient pas l'ouverture. L'agence postale sera donc désormais ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 9h à 11h45.

En ce qui concerne la Mairie, outre une très faible fréquentation le samedi, il est à noter que les organismes ne travaillent pas le samedi et que la secrétaire ne peut accéder non plus au site lui permettant de travailler sur les comptes. Elle est donc limitée dans son travail et il apparaît plus judicieux qu'elle travaille tous les vendredis après-midi au lieu du samedi et puisse ainsi ouvrir au public ce jour-là.

A l'unanimité des présents, le conseil est d'accord à compter du 01 juin 2025 de basculer les heures de travail du samedi au vendredi. Une communication sera faite pour informer les habitants. Un article complet sera fait dans la prochaine gazette.

➤ **Point sur les placettes du SIRTOM**

A la demande du SIRTOM, les placettes sont rénovées, stabilisées afin de faciliter l'enlèvement des poubelles.

➤ **Marché d'été**

Différents modèles d'affiches pour annoncer les marchés ont été créés par Anne-Sophie OSTLER, agent communal et le conseil en valide un. Il y aura 30/40 affiches à distribuer fin juin/début juillet. Une liste des lieux où les déposer doit être créée. L'installation et le rangement des tables, bancs et matériels divers sera effectuée par les élus (tableau de présence à compléter prochainement)

La liste des producteurs, date par date, doit être donnée pour compléter la page où renvoie le QRCode.

➤ **Poursuite réinstallation des archives**

L'ensemble des archives est rapatrié à la mairie. Les cartons doivent être indexés.

La salle au-dessus du préau doit être impérativement débarrassée pour permettre les réunions des associations. Une séance de déménagement est prévue le samedi 24 mai 2025 à partir de 8h.

➤ **Point voirie église et La Place**

Voirie au-dessus de l'église

Le devis s'élève à 51 574 € pour la réfection de la rue au-dessus de l'église.

Nous avons une dotation de la COMCOM de 23 732€ en 2025 ainsi qu'un reliquat 2024 de 11 681€ soit un total de 35 413€.

Un rendez-vous doit être pris avec Monsieur VACHON de la communauté de communes pour voir ce qui peut être pris en charge au titre des eaux pluviales. Le conseil autorise le maire à valider les devis dès que les services de la communauté de commune auront pu statuer.

Chemin de La Place

Nous avons un devis à hauteur de 1 428€ par l'entreprise SOUFFLOT pour mise à disposition du matériel nécessaire à la remise en état du chemin de La Place. Les transports de cailloux et matériaux devront être organisés par la commune. Le conseil valide le devis.

➤ **Travaux local poubelle et lavoir la Place**

La remise en état du lavoir et du local poubelle est terminée.

➤ **Point sur bois ONF**

Monsieur EGGENSPIELER que nous avons rencontré a indiqué avoir beaucoup de demandes pour le bois de La Place. Pour la saison prochaine les demandeurs devront se signaler dès la fin d'année et une répartition sera effectuée. 2 conseillers iront voir l'état d'une parcelle supplémentaire pour qu'une décision soit prise rapidement à ce sujet.

➤ **Coupe de foin**

La coupe de foin a été proposée aux exploitants agricoles. La date butoir est fixée au 5 juin 2025. Antoine BELICARD indique qu'il y aura peu ou pas de demande, beaucoup d'exploitants ayant de gros stocks.

➤ **Changement des luminaires dans le Bourg**

Les changements de luminaires ont été effectués dans le Bourg. Tous les lampadaires sont maintenant équipés en LED.

➤ **Point sur reliure et numérisation Etat Civil**

Un devis a été demandé afin de numériser un registre d'Etat Civil qui sert souvent et qui est en très mauvais état (années 1901-1930). Le devis s'élève à 1 461€. La remise en état du registre aura un coût bien plus élevé et dans l'immédiat la numérisation est la solution retenue. Ceci permettra aussi de faciliter le travail de notre secrétaire.

Après discussion, le conseil valide le devis.

➤ **Permanence comptable FOGEX**

La Mairie a reçu une demande de la comptable FOGEX afin de faire une permanence le dernier mardi de chaque mois à partir du 25 juillet 2025 (hors mars et août). Le conseil est d'accord. Une convention doit être mise en place pour la mise à disposition d'une salle. Les horaires, les besoins techniques sont à questionner.

➤ **Devis Alambic**

La société ABOTECH a effectué un devis s'élevant à 1 750€ pour la remise en état du support. Le conseil considère que l'alambic appartient au patrimoine de la commune. A ce titre, après en avoir débattu, il valide le devis.

➤ **Traçage des places de parking autour de Chez Simone**

Afin d'organiser et de sécuriser le parking autour du local café-épicerie, le traçage au sol de places de parking s'avère nécessaire. La date des travaux n'est pas fixée. Il manque un gabarit à ce jour.

➤ **Traçage marelle et chenille dans l'école maternelle**

L'enseignante Nathalie DUBOST a récupéré les pochoirs et les a présentés sur le sol afin de vérifier leur bon positionnement. Elle propose une chenille sur les dalles vers l'entrée et une marelle sur le goudron. La date est prise le jeudi 29 mai 2025. La peinture blanche sera donnée par la Mairie. Divers travaux sont à effectuer dans les locaux de la classe de maternelle : changement de l'emplacement de la boîte aux lettres, achat d'un petit escabeau et remplacement des tuyaux d'arrosage. Les locataires du logement au-dessus de l'école signalent de nouveau des fuites. Un artisan sera sollicité rapidement pour la réparation.

➤ **Projet ENVI - Espace Nouveaux, Village Innovants**

Mesdames JUGNET et JENLINSKI-TISSIER présentent à l'équipe les réflexions menées pour la construction d'un projet avec les habitants afin de dynamiser notre centre-Bourg tout en favorisant le vivre-ensemble, la cohésion sociale et territoriale.

Une réunion publique d'informations sera organisée prochainement pour réunir les acteurs de notre territoire (habitants, associations, école), afin travailler ensemble sur ce projet par des actions collectives et collaboratives.

➤ **Date du prochain conseil municipal**

En juillet 2025 date à définir.

➤ **Aide pour mise à jour du dossier de la commune pour le SDIS**

Un arrêté doit être transmis au SDIS avec la liste de nos bornes à incendie, nos points d'eau...

➤ **Retour Appel à Projets pour la toiture de la cantine**

La subvention du département a été accordée à hauteur de 4 906€. Nous restons en attente du retour du dossier DETR/DSIL.

3) Modification des statuts du SIVOS

Julie JUGNET explique que la Région Bourgogne Franche-Comté continue de déléguer au SIVOS des Grosne la compétence de transport scolaire par convention.

Dans le prolongement d'une demande de la préfecture, les membres du SIVOS des Grosne ont délibéré favorablement à la modification de leurs statuts en indiquant que cette compétence est exercée par délégation de la Région lors de leur réunion du 8 avril dernier.

Après validation des services de conformité de la Préfecture, il appartient aux communes membres du SIVOS d'actée favorablement à cette modification.

A cet effet, il nous faut délibérer sur la proposition de modification telle que suit :

Madame la Présidente propose la modification de l'article 2 alinéa 3 des statuts du syndicat comme suit :

« - L'organisation et le paiement du transport scolaire (transport, horaires, points de ramassage, etc....) exercés par délégation de la Région Bourgogne Franche Comté »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à 0 contre, 0 abstention, 9 pour.

4) Délibération pour reprise de la sécurisation du Bourg du village

Ce point est ajouté à l'unanimité à la vue de l'urgence.

Le Maire expose qu'afin de reprendre la réflexion pour la sécurisation du bourg du village. Les élus ont besoin de l'aide d'un organisme. Une première étude avait été effectuée par l'ATD en 2015, il est judicieux de repartir de cette base.

Nous devons donc délibérer afin de donner mandat à l'ATD pour nous aider dans notre réflexion de notre projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à 0 contre, 0 abstention, 9 pour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h40.

La Secrétaire de séance,
Charlène JENLINSKI-TISSIER



Le Maire,
Michèle DORIN

